

Travailler ensemble



BRUITEUR

avec problématiques de santé et-ou handicap



BRUITEUR

avec problématiques de santé et/ou handicap



Chaque situation demandant écoute, conseil et accompagnement sur-mesure, la Mission Handicap de la Branche de la Production Audiovisuelle apporte, trouve et partage ses réponses.

LES FONDAMENTAUX

Lire. Écrire. Compter. Parler. Voir. Entendre. Bouger.

Des outils adaptés prenant en compte les déficiences de la vue, de l'audition, de la lecture, de la mobilité, de la motricité, de la compréhension, et de la parole. **Permettent à chacun d'être à égalité de possibilités** pour satisfaire ces fondamentaux.

Consulter : <http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap#Se-faire-accompagner>

LES RÉALITÉS DU MÉTIER

Une activité généralement en studio et si besoin en extérieur.

Ne travaille pas sur le texte mais sur l'image projetée.

Possibilité d'être assisté.

Après avoir visionné le film, par exemple, rechercher, identifier, fabriquer des sons pour illustrer la production.

Et ce, pour le cinéma, l'audiovisuel, le théâtre, la publicité, les films d'entreprises, la radio...

Travailler à partir d'un fichier, de l'imagination, du savoir faire et de l'expérience.

Organiser la recherche et la sélection en fonction des directives de la post-production, du réalisateur.

Collaborer au final avec un ingénieur du son, en studio pour enregistrer les sons proposés.

LES RÉALITÉS ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES

Le travail alterne activités denses et périodes chômées.

Prévoir :

D'être doté d'une réelle et sérieuse imagination, créativité, voire ingéniosité, inventivité.
D'être pourvu d'un bon sens de l'observation, d'une rigueur éprouvée, et d'une sérieuse capacité de concentration.

De travailler avec différents outils pour créer les sons recherchés.

De défendre ses propositions.

D'être doté d'une capacité à se remettre en cause, à se corriger.

De nombreuses sorties dans des lieux culturels pour suivre, découvrir le travail de ses pairs.

Accepter et pouvoir :

Travailler longtemps sur un écran d'ordinateur, au casque ou non.

Rester assis pendant des périodes prolongées.

Rester enfermé en studio sur de longs temps.

Écouter et suivre les consignes, la hiérarchie (réalisateur, production, ingénieur du son).

Gérer ses émotions.

Concilier les idées, les exigences et les rythmes d'une production.

Être réactif, souple.

Anticiper, écouter, proposer.

Au-delà est conseillé de :

Savoir se tenir informé des créations étrangères et nationales.

Tenir ses connaissances artistiques et techniques à jour.

Posséder et cultiver ses réseaux professionnels (Producteurs, Réalisateur, Studios de post production,).

LE PLUS

Partager les solutions connues et mises en place au quotidien pour adapter l'environnement, les actions, les perceptions.

Posséder patience, constance et persévérance.

Être doué d'un bon sens relationnel, de diplomatie.

Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères dont l'anglais.

Être curieux des réalisations des autres.

LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS !

Le 11 février 2014, la charte Diversité du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées, dans le secteur de la communication audiovisuelle, était signée par de nombreux représentants du secteur. Audiens en juin 2017 et l'Association pour le paritarisme dans la branche de la production audiovisuelle (APPAV) en juillet 2018 ont rejoint les signataires.

Parmi les engagements : développer l'accessibilité dans les écoles, encourager l'accès à l'emploi.

<http://www.csa.fr>

CONSEIL D'EXPERT

Mobilité réduite ?

Dans l'environnement audiovisuel, les productions en plateau TV ou en studio d'animation, induisent moins de déplacements, de nécessité de mobilité.

Des véhicules adaptés existent équivalents à des véhicules habituellement utilisés.

Motricité et TMS* ?

Des outils pour alléger les charges, existent.

Ouïe ou vue absente, déficiente ?

Des aides techniques sont nécessaires et des financements sont possibles.

Tout autant, pour communiquer, échanger, se comprendre, des applications numériques se développent.

État de santé précaire ?

La fatigabilité, engendrée par des rythmes soutenus, peut faire l'objet d'une organisation en amont pour adapter les temps de travail autour du professionnel.

En anticipant, il sera aussi possible d'indiquer des préférences alimentaires, des temps de pause pour prise de traitement, par exemple.

Par ailleurs, il est fréquent que les équipes constituées se retrouvent sur d'autres projets pour y travailler ensemble. Cette fidélité est un atout pour rassurer, assurer, lever les freins relationnels, faire fructifier les organisations adaptées autour d'un membre de la production en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante.

*TMS = Troubles musculo-squelettiques

**MISSION
HANDICAP** 
**PRODUCTION
AUDIOVISUELLE**


Des experts sont à votre service et sur rendez-vous :

www.missionh-prodaudio.fr

01 73 17 36 65

mission.h@audiens.org